



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13/05/22

### DÉJÀ 2 000 CHEFS D'ENTREPRISES ENGAGÉS POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LEURS 3,8 MILLIONS DE COLLABORATEURS

Le 11 octobre 2016, 21 grands chefs d'entreprise se sont publiquement engagés en faveur de la sécurité routière en signant [7 engagements forts](#) pour la sécurité des déplacements professionnels de leurs collaborateurs. Aujourd'hui, ce programme d'employeurs engagés réunit 2 000 signataires qui contribuent à améliorer la sécurité sur la route de leurs 3,8 millions de salariés.

**Richard André, directeur des opérations Gaz chez BERT&You**, 2 000<sup>e</sup> entreprise signataire du programme employeurs engagés : « *Signer les 7 engagements pour une route plus sûre fait écho, pour notre Groupe, à deux valeurs morales importantes : l'humanité et l'humilité. Humanité, puisqu'il s'agit d'hommes et de femmes qui composent l'entreprise et humilité, à garder, constamment, car rien n'est acquis en matière de sécurité routière, on le sait, le facteur humain joue pour beaucoup (dans 90 cas sur 100 des accidents). Nous travaillons et communiquons depuis de nombreuses années à la prise de conscience des facteurs de risques par l'ensemble de nos salariés (300 personnes), notamment par des formations régulières auprès des conducteurs de poids lourds sur 5 axes primordiaux que sont le port de la ceinture, la fatigue (morale et physique), les distracteurs (à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du véhicule), la prise de médicaments, enfin l'alcool et les stupéfiants. Notre maturité sur la connaissance de ces risques nous a poussé à signer cette charte de manière sereine. Ma priorité, chaque matin, tient en une phrase : faire en sorte que chacun.e rentre en vie le soir.* »

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité dans le cadre du travail et se traduisent, chaque année, par plus de 4 millions de journées de travail perdues. En 2020, 356 personnes ont été tuées lors d'un déplacement lié au travail dont les trois quarts à l'occasion d'un trajet domicile-travail. 16 900 accidents, soit 38 % des accidents, ont impliqué un usager en trajet domicile-travail ou trajet professionnel.

Depuis le 9 mai jusqu'à aujourd'hui, la Sécurité routière encourage les entreprises et les organismes publics et privés à mettre en place des animations de sensibilisation à destination de leurs collaborateurs dans le cadre de la 6<sup>e</sup> édition des Journées de la sécurité routière au travail. Pour les accompagner dans leur démarche de prévention, la Sécurité routière met à leur disposition des outils (accroche-guidons, modules interactifs, quiz, etc.) disponibles sur son site internet : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/sinspirer-et-agir/nos-ressources-pour-vous-accompagner>

### Contacts presse

#### Délégation interministérielle à la sécurité routière

Amandine Cuinet  
06 64 09 17 41

Alexandra Thérizol  
06 75 19 83 90

Thierry Monchatre  
06 88 16 08 78